

Carte IGN au 1/25 000 © IGN – Paris – 2002 Autorisation N° 40 - 2003

TINERAIRE

Départ : Base de loisirs de Mamers

Face au camping municipal *** , vous prendrez deux fois à droite, puis tout droit en laissant sur gauche la route qui monte au club hippique. Vous passerez devant la station de pompage et arriverez sur la rocade qu'il faut traverser avec prudence. Vous continuerez tout droit un chemin d'abord goudronné jusqu'aux limites de la ville de Mamers , puis de terre. Une petite grimpette, puis en haut, vous tournerez à gauche.

De là, vous cheminerez à travers les champs avec quelques méandres et arriverez sur la commune de Marollette au lieu-dit « le Bois-Hebert ». Vous êtes sur la D3 (Mamers - Le Mêle-sur-Sarthe).

Petit décrochement à gauche sur la berme et presque aussitôt vous tournerez à droite dans un chemin de terre qui vous conduira sur la petite route de Saint Longis à Marollette; suivez la tout droit, puis à 30 mètres, enfilez le chemin tout droit qui descend, en laissant la petite route. Vous suivrez ce chemin pendant 250 à 300 mètres puis il vous faudra virer à gauche à angle droit dans un chemin de remembrement, planté de jeunes arbres de différentes espèces.

Une bonne distance est à parcourir avant d'arriver au lieu-dit « le Haut Rutin ». Vous longerez une propriété sur la gauche et arriverez à un carrefour. Il vous faudra tourner à droite et descendre vers une ferme. Traversez la cour avec des bâtiments

agricoles des deux côtés et continuer tout droit le chemin de terre.

Continuer ce chemin de terre et laisser à gauche celui allant vers « la Solarie ». Maintenant, il est goudronné et vous arriverez ainsi sur la D3 (Mamers – Le Mêle-sur-Sarthe), que vous avez déjà traversée une première fois. Vous tournerez à droite et suivrez cette départementale le long de la berme, pendant 5 à 600 mètres.

Puis, prenez le chemin à gauche, chemin de terre en face d'un autre allant à Fiazel. Ce chemin est à suivre jusqu'à la ferme de « la Mulonnière ». Vous contournerez les bâtiments et au carrefour suivant, vous prendrez à droite jusqu'à la D 113 (Mamers – Blèves), que vous suivrez en direction de Mamers pendant 500 mètres environ. Au hameau suivant « Dive », vous virerez à angle aigu à droite, vous ferez environ 200 mètres et vous prendrez à gauche direction le « Haut Dive ».

Il ne vous restera plus qu'à le suivre avant de contourner la « Butte » et reprendre l'itinéraire du départ pour descendre vers les plans d'eau.

En cas de défaut d'entretien du sentier ou problème technique concernant le balisage merci de nous avertir au

> 33 (0)2 43 97 25 31 (Communauté de Communes Maine Saosnois) ou

> > **33 (0)2 43 97 60 63** (Office de Tourisme Maine Saosnois)

Infos pratiques

Restauration:

« **L'Endroit** » 72600 SAINT LONGIS 33 (0)2 43 34 01 71

Nombreux restaurants à Mamers

Contacter votre office de Tourisme (33 (0)2 43 97 60 63)

Hébergement :

A Mamers :

Camping Municipal *** 33 (0)2 43 97 68 30 Chambres d'hôtes (s'adresser à l'Office de Tourisme)

A Proximité

Auberge de Village à Aillières-Beauvoir 33 (0)2 43 33 09 85

A voir:

- Eglise de Marollette,
- Plans d'eau de Mamers
- La Vallée du Rutin avec une flore protégée (anémones pulsatives, orchidées, etc.),
- Ancien moulin à vent en bordure de route.

CONSEILS AUX PROMENEURS...

Nous vous remercions de bien vouloir respecter :

les propriétés,

Ne passez pas hors piste à l'intérieur des forêts, sur les plantations, cultures et prairies.

Respectez la signalisation et réglementation préfectorale, communale et privée.

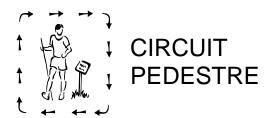
> l'environnement,

Respectez les espaces naturels (faune & flore). N'effrayez pas les animaux (chiens, vaches...) Ne jetez pas vos détritus le long du sentier. Ne faites pas de feu

> les habitants et utilisateurs du chemin,

Ayez un comportement respectueux avec les personnes rencontrées.

Les troupeaux sont prioritaires sur les chemins, laissez-les passer.





« Anémone »

Circuit balisé en jaune

Infos Circuit

- Distance à parcourir : 12 km - Durée : 3h30

- **Terrain** : 58% terre / 42% goudron

Relief : peu de difficultésOmbrage : quelques belles haies

- Communes traversées :

Mamers, Marolette, Saint Longis, Aillières-Beauvoir

Pour plus d'informations

Office de Tourisme Maine Saosnois 33 (0)2 43 97 60 63



